

Frédéric De Azevedo, président de Saint-Marcellin-Vercors-Isère communauté : "Ouvrir l'horizon des enfants"

© Jérôme Foulet - Snoot Photo



La communauté de communes de Saint-Marcellin-Vercors-Isère a mis en place des "parcours éducatifs", visant à renforcer l'offre d'animations culturelles, sportives, citoyennes pour les enfants de 6 à 11 ans.

Quel a été le constat de départ pour la mise en place de ces parcours éducatifs ?

D'abord, en travaillant sur notre projet de territoire, on s'est rendu compte que la formation était une préoccupation des jeunes qui vont avoir le baccalauréat, vont devoir partir dans une grande agglomération et ne reviendront pas. Ensuite, on avait un niveau de formation moyen sur le territoire. Il était inférieur aux territoires urbains ou périurbains. On s'est dit qu'il pourrait être opportun que les collectivités s'investissent dans le champ de l'éducation, pour pallier l'Etat que je considère défaillant.

En quoi consistent ces parcours éducatifs ?

On a réalisé que le moyen le plus efficace pour atteindre tous les enfants, et ainsi réduire les inégalités, était de miser sur le temps scolaire. On a donc imaginé ces parcours éducatifs, qui orchestrent toutes les forces vives du territoire entre les associations, les communes et l'intercommunalité pour

proposer des activités, des initiations aux enfants, en lien avec le corps pédagogique, qui reste maître du temps. Tout cela pour ouvrir l'horizon des enfants, afin qu'ils soient demain des citoyens plus éclairés. Sur un plan encore plus concret, nous allons travailler sur un marché global de transport pour l'ensemble du territoire, pour faciliter le déplacement des enfants, vers les lieux culturels notamment.

Avez-vous déjà des retours d'expérience ?

Nous avons expérimenté le dispositif dans plusieurs écoles l'année dernière, et les retours étaient satisfaisants. Grâce à l'implication de l'inspecteur de l'Éducation nationale, il y a de plus en plus d'associations et de structures qui nous proposent des produits pédagogiques. Nous souhaitons toucher à terme 100 % des écoles du territoire.

Propos recueillis par
Raphaëlle Lavorel

Bientôt un secrétaire de mairie "mutualisé"

Lors du conseil communautaire du 7 novembre 2024, les élus de Saint-Marcellin-Vercors-Isère communauté (SMVIC) ont voté à l'unanimité la création d'un poste de secrétaire de mairie mutualisé, un moyen de pallier les difficultés de recrutement et de remplacement des agents municipaux. La mission de ce futur employé pas comme les autres sera d'effectuer les remplacements rapides, en cas d'absence du ou de la secrétaire titulaire. Le profil a été déterminé par les services de la collectivité en lien avec les agents du territoire. Ce poste, de catégorie B, comprendra un véhicule de service payé par l'intercommunalité, pour permettre les déplacements entre les différentes mairies intéressées. Les jours de travail seront payés par les mairies ayant recours au service du secrétaire mutualisé. À terme, la communauté de communes imagine pouvoir avoir plusieurs secrétaires mutualisés.



© Google Street View